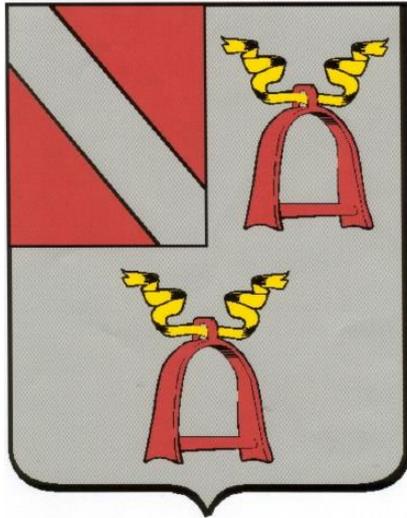


Déclaration de Politique Communale

2019-2024



Administration Communale de Hélicine

Introduction

Il me revient le privilège, en ce début de mandature 2019-2024, de partager avec vous, au nom du Collège communal et de la majorité qui le soutient, la déclaration de politique communale pour les six années à venir.

Cette déclaration constitue le projet politique et la vision pour Hélécine que l'équipe majoritaire en place compte mettre en œuvre. Elle sera ensuite traduite en objectifs opérationnels au sein du Plan Stratégique Transversal (PST) afin de mieux programmer le projet politique en planifiant et évaluant les actions. Ce travail se fera en étroite collaboration avec tous les services communaux.

Tout comme pour la législature précédente, cette déclaration se veut avant tout très réaliste. Nous devons maintenir notre gestion rigoureuse des finances et continuer à investir au maximum à travers des projets subsidiés.

L'Union Communale propose pour la législature 2019-2024, une politique de continuité des actions entreprises durant la précédente législature. Viendront s'ajouter à cette politique de continuité, des propositions « nouvelles » qui renforceront les structures existantes pour répondre efficacement, et encore mieux, aux besoins des citoyens, et selon les opportunités de subsidiation de gros projets des pouvoirs locaux.

Pour la prochaine législature, l'Union Communale propose des Contrats d'avenir, des thématiques clés, qui font écho des besoins de la société d'aujourd'hui telle qu'elle doit être perçue au sein d'une commune résolument RURALE ! Pour bon nombre d'entre elles, il s'agira surtout de finaliser les projets toujours actuellement en chantier.

Fort de ce constat, la politique de la législature et ses projets s'inscrivent donc, comme par le passé, dans une dynamique résolument tournée vers le développement durable, vers le citoyen, où chacun y trouvera sa place, jeunes et moins jeunes, dans un même souci de privilégier l'intérêt collectif à l'intérêt du particulier.

Les projets proposés se veulent novateurs, faciles à mettre en œuvre pour la plupart, et **sous contrôle budgétaire**. Ils traduisent notre volonté de continuité et de modernité dans la pratique d'une politique au seul bénéfice du citoyen.

Il s'agira avant tout de mener une politique qui vise à améliorer au quotidien la qualité de vie de toutes et tous, malgré la crise qui étreint l'économie belge. Hélécine doit rester cette commune où il y fait bon vivre.

L'Union Communale axera son action dans les **domaines suivants** :

1. AMELIORATION DURABLE DU CADRE DE VIE

Le développement d'un cadre de vie est aujourd'hui un enjeu admis par tous tant pour notre vie quotidienne que pour l'image de la commune vue de l'extérieur. Un cadre de vie agréable, c'est avant tout un environnement protégé et respecté par tous.

Le **projet phare** pour cette législature concerne l'aménagement de **l'ancienne école des filles de Linsmeau**. Le Gouvernement wallon a approuvé en juin 2018 un subventionnement de **1.008.836,88 €** pour les travaux suivants :

- **4 logements intergénérationnels** (2 tremplins pour nos jeunes ménages et 2 seniors)
- **1 bureau partagé** pour accueillir une décentralisation des permanences de la commune, du CPAS, de l'Agence Locale pour l'Emploi,...
- **1 cabinet médical partagé** pour accueillir des services médicaux (médecins généralistes) et paramédicaux (psychologues, logopèdes,...)
- **1 salle polyvalente** (local ONE, local don de sang de la Croix-Rouge, rencontre bébés, Maison des Aînés, local d'exposition pour les artistes locaux, ateliers culinaires, activités récréatives,...)
- **1 espace communautaire extérieur** (espace vert, petite plaine de jeux, terrain multisports, espace Barbecue,...)
- **1 grande zone de stationnement**

Mais sont aussi programmés d'autres projets :

- poursuivre la mise sur pied d'une « **Maison de village** » au **Hall sportif** (1 salle de fête, 1 salle de réunion, 1 verrière, 1 terrasse extérieure et 1 cuisine Horeca),
- **rénover les toitures** de l'implantation scolaire et des bâtiments administratifs 8-10 de Neerheylysem (site du Brouc),
- aménager les **abords de l'église Saint-Sulpice de Neerheylysem** avec l'appui d'un bureau d'architecture,
- rénover la voirie et poser de nouveaux filets d'eau au parking du Hall sportif,
- rénover le **plancher** et isoler la **toiture** du grenier du Musée Communal Armand Pellegrin,
- poursuivre le **Plan pluriannuel** de rénovation de nos **voiries** et de nos **trottoirs**,
- poursuivre la **lutte** contre les **inondations** et les **coulées boueuses**,
- rénover le bâtiment de l'**Espace Jeunes 21** à Opheylissem,
- créer une **aire de dispersion** et transformer l'ancienne morgue au cimetière de Neerheylysem,
- poursuivre la **construction d'un muret décoratif** en pavés bleus sur le **site du Brouc**.

2. FINANCES COMMUNALES

Dans un **contexte budgétaire exigeant et contraint**, nous continuerons à prendre nos responsabilités et continuerons, comme **depuis 12 ans**, à mener **une politique de chasse aux subsides** tous azimuts afin de réaliser des investissements intelligents. Nous veillerons à présenter un budget ordinaire à l'équilibre et d'un niveau d'endettement raisonnable pour le budget extraordinaire.

Nous viserons à partager régulièrement les frais de fonctionnement en favorisant **les synergies** avec d'autres communes (comme c'est le cas actuellement avec l'agent constatateur des infractions environnementales, le Délégué à la Protection des Données, le Cluster emploi du CPAS, les articles 60 avec le CPAS).

3. POUR UNE VISION D'AVENIR EN MATIERE DE MOBILITE ET DE SECURITE ROUTIERE

Face aux défis actuels, une politique de mobilité classique montre aujourd'hui ses limites. Pour une vision d'avenir, nous allons réaliser au début de cette nouvelle législature un « **Audit général de mobilité et de sécurité routière** » pour l'ensemble de nos trois villages, et pour l'ensemble des usagers, modes durs et doux.

Cet « **Audit** » débouchera sur la mise sur pied d'un « **Plan Communal de Mobilité intermodale et de Sécurité Routière** » en concertation avec l'ensemble des gestionnaires des voiries (SPW-Région wallonne) et les acteurs de terrain (la zone de Police et la population hélécinnoise).

Nous agirons également au travers des actions suivantes :

- aménagement d'une **liaison supracommunale** (en collaboration avec la commune d'Orp-Jauche) au Chemin des Rollaines (liaison Opheylissem-Noduwez),
- aménagement d'un sentier en béton à la ruelle Poupouye,
- aménagement d'un sentier en béton au sentier dit « Derrière les Cortils »,
- aménagement en béton du sentier n°62 dit du Bosquet (rues de la Station, Neerdael et Saint-Job),
- aménagement d'un nouveau trottoir à la Chaussée de Hannut à Linsmeau et rue de l'Abbaye le long de l'enceinte du Château.

4. ENSEIGNEMENT

Notre préoccupation première est de mener nos enfants chacun à leur vie, de leur apprendre une certaine autonomie, de veiller à leur épanouissement, tant physique que mental. En un mot, la commune a pour mission de faire de ces enfants les citoyens de demain. Et c'est dans cette optique que nous mettons tout en œuvre en matière d'enseignement et d'éducation.

Nous souhaitons **une école respectueuse des enfants, plus durable et plus verte** et accompagnerons au quotidien dans cette mission pédagogique, l'équipe enseignante, la direction et le Comité des Amis de l'école, maillons essentiels de la réussite de l'école.

Nous veillerons principalement à :

- mettre sur pied un **projet d'école numérique** (utilisation progressive du **Tableau numérique Interactif – TBI**, installation du **Wi-Fi**, tablettes),
- rénover les **sanitaires et l'acoustique du réfectoire de l'école** fondamentale à **Opheylissem**,
- favoriser l'apprentissage au cœur de la nature (**l'école du dehors**) et sensibiliser les élèves au **zéro déchet** (installation de petits potagers et compostage),
- créer un « **local sieste** » en maternelle, à l'implantation scolaire d'Opheylissem,
- poursuivre la **culture du dialogue** et de la participation entre Pouvoir Organisateur, enseignants, parents et le comité des Amis de l'école.

5. PARTICIPATION CITOYENNE

La citoyenneté ne doit pas se limiter à déposer un bulletin dans l'urne tous les 6 ans. Pendant toute la durée de la législature, le citoyen doit pouvoir être informé, consulté et doit pouvoir participer à la vie publique. Les différentes structures participatives seront maintenues ((Commission Locale de Développement Rural (**CLDR**), Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (**CCATM**), Conseil Consultatif Communal des Aînés (**CCCA**) et la Commission Agricole Communale (**CAC**)) voire même **amplifiées** (Commission Communale Culturelle et Conseil Consultatif de la Jeunesse).

Nous favoriserons également **l'information du citoyen** par le biais d'une **page Facebook communale**.

6. ENVIRONNEMENT – PROPRIÉTÉ PUBLIQUE - ENERGIE

La construction d'une **commune durable** constitue un enjeu majeur pour les prochaines décennies et est par conséquent, une préoccupation primordiale pour cette nouvelle législature. Les bases ont été jetées lors de la précédente législature.

La protection de l'environnement est avant tout une affaire de responsabilité. Il est impossible de mener une politique environnementale efficace **sans la participation de tous**. **L'axe majeur** est donc pour nous **la sensibilisation aux enjeux environnementaux**.

Nous voulons que les Hélécinoises et les Hélécinois deviennent des « éco-citoyens » responsables. Cela concerne évidemment des choix de comportement mais aussi des choix de consommation et de déplacement (cf. mobilité douce et partagée).

Par ailleurs, nous entendons prendre notre part de responsabilité :

- en créant un « **Plan de gestion différenciée** » pour nos cimetières et espaces publics (interdiction de pulvériser – Passage au zéro phyto total),
- en encourageant le « **Groupe Nature** » du **PCDR** à poursuivre ses nombreuses activités (amplifier le maillage écologique dans nos zones agricoles, l'opération Milles feuilles, augmenter et protéger la biodiversité),
- en maintenant nos **différents services** en matière d'environnement (le Collecto vert sous une nouvelle formule, la collecte des sapins de Noël usagés, « l'Opération ma commune propre, je participe » et le service broyage à domicile),
- en poursuivant notre collaboration avec notre « **agent constatateur des infractions environnementales** » afin de **lutter avec fermeté** et efficacité contre toutes les **incivilités** (déchets et dépôts sauvages).

En matière d'énergie, nous allons élaborer et mettre en œuvre pendant la nouvelle législature une véritable **stratégie en matière énergétique**. Faire d'Hélécine une commune « **Eco smart city** » !

Nous réaliserons un **plan d'action sur six ans**, visant à réduire **l'empreinte écologique** de tous les bâtiments de la commune et la **rendre moins énergivore** et en mettant également en œuvre **une politique énergétique intelligente**, à savoir :

- réduire **l'empreinte écologique** par la mise en place de **systèmes alternatifs de production d'énergie** (pose de panneaux solaires, de panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, etc...) pour nos principaux bâtiments communaux,
- mettre sur pied un **Projet-pilote** d'installation d'un réseau de **mâts d'éclairage autonomes**, équipés notamment de luminaires LED, de panneaux photovoltaïques, d'une éolienne à axe vertical, de batteries de stockage aux abords de l'église Saint-Sulpice de Neerheylissem,
- mettre en place progressivement un **éclairage au LED** sur toute la commune.

7. URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - AGRICULTURE

URBANISME ET AMENAGEMENT DE TERRITOIRE

Pour l'**Union Communale**, les projets privés d'immeubles à appartements ou de lotissements pour maisons unifamiliales sont toujours traités avec beaucoup de prudence. Ils sont débattus sur leur opportunité et leur pertinence au sein de la **Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)** que nous allons renouveler pour cette législature.

Nous serons également attentifs à la poursuite de l'extension du **Parc d'Activités Economiques**.

En matière d'urbanisme, nous mettrons sur pied un **guide urbanistique** et annoncerons des thématiques dans la Newsletter, sur le site web et la nouvelle page Facebook communale.

AGRICULTURE

Hélécine est, et reste, une commune rurale. Plusieurs agriculteurs sont toujours en activité et le territoire est majoritairement consacré à l'agriculture (81% du territoire).

Le monde agricole souffre d'un manque de communication qui peut être source d'une image négative et d'incompréhension entre agriculteurs et ruraux/néo-ruraux.

Nous continuerons à réaliser des **voiries agricoles privilégiées** (maillage agricole intelligent) afin de desservir les zones de culture aux agriculteurs, favoriser la mobilité douce et permettre le déplacement équestre.

Nous continuerons également à maintenir un lien fort avec nos principaux agriculteurs pour lutter contre les inondations et les coulées de boues (**fascines, talus filtrants, bandes enherbées**).

8. POLICE ET SECURITE

La sécurité des personnes et des biens de nos différents quartiers doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Des délits sont commis régulièrement dans des endroits peu fréquentés en soirée ou pendant le week-end.

Afin de garantir une sécurité publique optimale sur le territoire communal, nous développerons **une politique de prévention et de lutte** contre la délinquance et l'atteinte aux biens (vols, dégradation). A cet effet, nous allons encourager dans nos différents quartiers la mise en place de « **Partenariat Local de Prévention** » (PLP) en étroite collaboration avec notre Zone de police.

Toujours avec notre Zone, nous organiserons diverses **actions de sensibilisation** (communiquer sur les règles de vie commune, vol dans les habitations, nuisances sonores).

Nous renforcerons les synergies et la communication avec le Château d'Hélécine lors des grands événements (notamment en termes de **sécurité** et de **mobilité**).

9. LA PETITE ENFANCE ET L'ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE

Durant les **douze dernières années**, nous avons toujours été très **attentifs** à l'accueil des enfants pendant leur temps libre avant et après l'école ainsi que pendant les congés scolaires.

De nombreuses initiatives nouvelles (plaines de vacances, garderies animées, activités d'éveil, activités intergénérationnelles) ont été mises en place grâce à nos différentes **structures communales compétentes**. Nous les **maintiendrons et les renforcerons**.

L'organisation du temps de vie des familles, liée à l'évolution des temps de travail, des temps de trajets domicile/travail, de l'évolution des familles et de la structure familiale doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Nous allons améliorer **l'offre d'accueil extrascolaire** en élargissant les horaires (garderie communale ouverte à partir de 06h30 et jusque 18h30).

Mais aussi, offrir un **nouveau local de rencontres** (Espace bébé-rencontre, local pour consultation ONE) au bâtiment de l'ancienne école des filles de Linsmeau.

10. LA JEUNESSE

Nous devons soutenir les jeunes en laissant une place à leurs initiatives pour favoriser leur épanouissement et souhaitons maintenir un cadre d'écoute et de dialogue avec eux.

Nous étudierons la possibilité de mettre sur pied un « **Taxi Junior** » mais aussi de leur offrir des **locaux adaptés** et des **lieux rassembleurs** (future **Maison de Village** au Complexe sportif et à l'**Espace jeunes 21**).

11. LES AÎNES

Les aînés ont bénéficié, pour la plupart, depuis 2008 de nombreux services et activités multiples coordonnés au niveau communal. Nous allons poursuivre cette politique volontaire au travers de son **Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)**.

Nous voulons apporter des solutions concrètes aux nouvelles formes de solitude, aux difficultés d'accès aux nouveaux médias, aux problèmes de logements adaptés en :

- créant une **salle polyvalente** dédiée également à nos aînés (lieu de rencontre, ergothérapie, sophrologie, formations informatiques, ateliers culinaires) dans le bâtiment de **l'ancienne école des filles de Linsmeau**,
- continuant à maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à leur domicile avec l'aide du Service des Aides familiales du CPAS,
- organisant de nombreuses **activités sportives** (marche nordique, balade vélo, gym douce et adaptée).

12. SPORT ET SANTE

Outre le développement intellectuel, culturel et technique, nous souhaitons favoriser l'**épanouissement** de l'**individu**.

L'**activité physique** constitue un élément de première importance à nos yeux. Lors de la confection du budget communal, un apport financier de **± 70.000€** est octroyé au Hall sportif afin d'inciter la population à accorder au sport une importance particulière.

La commune entend également s'engager dans la poursuite de son programme visant à moderniser et renforcer **l'attrait du Complexe sportif d'Hélocine** pour la pratique sportive et l'organisation d'événements sportifs, à savoir :

- rénovation de la partie supérieure du sol,
- nouvel éclairage au LED,
- mise en place de gradins – 100 places assises,
- agrandissement de la zone de stockage,
- mise à disposition d'un spacieux tapis de sol pour l'organisation de grandes activités.

Nous continuerons à mettre à jour la **grande brochure** annuelle des **diverses activités sportives** au sein de la commune et nous mettrons sur pied des **randonnées cyclistes et pédestres communales/supracommunales**.

En ce qui concerne la santé, nous nous engageons à :

- mettre à la disposition de la population hélécinoise, un **cabinet médical partagé** pour accueillir des **services médicaux** (médecins généralistes) et **paramédicaux** (psychologues et logopèdes) et d'un local pour l'ONE et la collecte de sang de la Croix-Rouge à l'ancienne école des filles de Linsmeau,
- mener des **actions de prévention** et de **promotion à la santé** (brochure, site web et newsletter).

13. CULTURE – TOURISME – PATRIMOINE COMMUNAL

Nous voulons aussi être à la manœuvre dans les politiques qui traitent de la culture, du tourisme et du patrimoine communal avec l'ensemble de nos partenaires (**Syndicat d'Initiative, Musée Communal Armand Pellegrin, le Château d'Hélocine, nos artistes et producteurs locaux,...**) au travers de la mise en place d'une véritable structure de gestion de toutes ces matières.

Pour la culture, nous nous engageons à :

- mettre à la disposition un **local pour les artistes locaux** (exposition personnelle, fête des artistes locaux) à l'ancienne école des filles de Linsmeau mais également dans la future **Maison de village au Complexe sportif de Héléchine**,
- créer une **Commission Communale Culturelle** (mise sur pied d'une **troupe théâtrale** et d'une **chorale** en partenariat avec la population intéressée),

Pour le tourisme, nous nous engageons à renforcer **les liens** entre les activités du **Château d'Héléchine** et le **Musée communal Armand Pellegrin (sentier balisé du Château vers le Musée)**.

Pour le patrimoine communal, nous nous engageons à :

- faire du **vieux cimetière d'Opheylissem**, un parcours mémoriel et un **lieu de mémoire collective** (mise en valeur des sépultures et monuments remarquables),
- faire reconnaître le **carnaval** comme événement culturel majeur (coordination et communication, créer des synergies entre les différents acteurs et pérenniser l'activité).

14. LE CPAS – LOGEMENT – EMPLOI

LE CPAS ET L'ACTION SOCIALE

Une attention particulière doit être portée aux personnes les plus fragilisées. Des solutions adaptées doivent être proposées par notre CPAS pour les bénéficiaires les plus éloignés du marché de l'emploi.

Dans un contexte de crise économique et sociale, l'efficacité de l'action sociale est primordiale. Le CPAS privilégiera la justice sociale et la protection des plus démunis.

Nous mettrons, par ailleurs, tout en œuvre pour :

- créer un service de « **Taxi social** »,
- étudier la faisabilité de mettre sur pied un **Plan de Cohésion sociale**,
- **maintenir les personnes âgées** le plus longtemps possible dans leur cadre de vie,
- poursuivre les nombreux **services actuels** (Brico-dépannage, Plan grand froid, Plan canicule, services des aides familiales, permanence juridique et cellule emploi).

LOGEMENT

Nous souhaitons favoriser les actions en faveur de l'accès au logement, et plus particulièrement l'accès à la propriété ! Les projets « **d'ancrage communal** » menés lors de l'ancienne législature ont offert à Héléchine, un parc de plus de **30 maisons et/ou appartements moyens et sociaux** !

Nous resterons également **attentifs** à tous les projets privés d'immeubles à appartements ou de lotissements pour maisons unifamiliales. Ils seront traités avec beaucoup de prudence et débattus sur leur opportunité et leur pertinence au sein de la **Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)** que nous souhaitons renouveler pour cette législature.

Néanmoins, nous allons mettre sur pied des **logements intergénérationnels** (2 logements Seniors et 2 logements tremplins) au bâtiment de l'ancienne école des filles de Linsmeau.

EMPLOI

Les chiffres du marché de l'emploi sont globalement positifs pour Héléchine car le taux de demande d'emploi est de 9% dans notre commune pour 16% en Wallonie et 11% en Brabant wallon.

Néanmoins, nous continuerons à **encourager, guider** et **orienter** le citoyen hélécinçois à trouver ou retrouver un emploi mais également développer des coopérations avec différents organismes (ALE, Maison de l'emploi, Forem). Notre commune et notre CPAS se doivent d'utiliser aux mieux leur rôle d'employeur dans le cadre des **articles 60 et 61** afin d'insérer les demandeurs d'emploi sur le marché du travail de la meilleure des manières via ces mécanismes.

Nous allons nous concerter avec notre Intercommunale in BW pour que les retombées en termes **d'emplois directs et indirects** de ce Parc d'activité économique pour la population hélécinnoise soient maximalisées.

15. COMMERCE ET ECONOMIE LOCALE

En matière de commerce et d'économie locale, les priorités sont les suivantes :

- poursuivre l'extension du **Parc d'Activités Economiques** source de création d'emplois et de dynamisme dans notre petite commune rurale (PME, Très Petites Entreprises (TPE), Spin Offs, etc...),
- poursuivre avec la **Commission Locale de Développement Rural** (CLDR) la publication de **l'annuaire des entreprises, indépendants et services d'Hélécin**.

Conclusions

Au travers de cette déclaration de politique communale, nous vous invitons à œuvrer, tous ensemble, pour conserver ce qui fait le charme d'Hélécin : sa dimension humaine, sa convivialité, sa qualité de vie et son caractère rural.

Cette déclaration de politique communale, bien que largement étayée, ne se veut pas exhaustive. Elle balise les grands axes de la politique qui seront mis en œuvre et ne reprend de fait pas toutes les actions qui seront menées au quotidien pour permettre à tout un chacun de mieux vivre, chaque jour, à Hélécin.

Penser globalement et agir localement en prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles de la commune sera la ligne de conduite des autorités locales pour les six années à venir.

Résolument tournée vers l'avenir, Hélécin offrira demain à ses habitants des services qui répondront toujours mieux à leurs attentes et garantiront le cadre de vie rural auquel chacun est fondamentalement attaché.

Toujours améliorer le quotidien de nos concitoyens, voilà l'objectif prioritaire que nous souhaitons !

Le Bourgmestre,
Pascal Collin